

PROGRAMME DE SERVICES :

Preferred Warranty 1 an – Unité de refroidissement à détente directe (DX)

Le forfait Preferred Warranty 1 an peut être acheté dans les 2 mois suivant la date d'achat de l'équipement.

APPLICABLE À L'ÉQUIPEMENT SUIVANT

LIEBERT® CRV™ (CR012 ; CR025 et leurs UNITÉS DE CONDENSEURS respectives) ; LIEBERT® VRC Split Temp. STD, VRC Split BASSE Temp., VRC autonome.

APPLICABLE AUX SKU DE SERVICE SUIVANT

THM-WP1-8WH-8R8WH-DX	THM-WP1-8WH-8R8WH-SC	THM-WP1-8WH-8R8WH-SP
----------------------	----------------------	----------------------

PRÉ-REQUIS A L'ACHAT DU SERVICE

Le partenaire channel (c.-à-d. le distributeur et le revendeur) doit fournir à Vertiv le nom, le prénom et l'adresse e-mail du client final afin de pouvoir traiter la commande et permettre au client d'activer le programme de services acheté.

ENREGISTREMENT EN LIGNE POUR LA VALIDITÉ

Ce programme de services doit être enregistré pour être valide. Pour l'enregistrer, veuillez remplir le formulaire d'enregistrement à l'adresse suivante : <https://www.vertiv.com/fr-emea/assistance-technique/register-your-product/registration/>, dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation.

Suivez toutes les étapes de l'enregistrement jusqu'à ce qu'il vous soit demandé si vous avez acheté un programme de services, lorsque vous y êtes invité, cochez oui et indiquez le code du programme de service et la date de livraison conformément aux informations reçues sur le certificat de confirmation.

SERVICE PROGRAM

Do you have a service program available?

YES NO

Service Program Code

Service Program Delivery Date

N'oubliez pas que si le Service *n'est pas enregistré dans les 30 jours suivant la réception du certificat de confirmation, il expirera et sera considéré comme exécuté par Vertiv.*

4. CHAMP D'APPLICATION

- Programme de services annuel complet (1 an) à compter de 2 jours ouvrés après l'inscription du Client en ligne (Date d'entrée en vigueur), y compris :
 - Accès 24 h/24, 7 j/7 au centre de services d'urgence en anglais.
 - Accusé de réception du ticket dans le jour ouvré suivant.
 - Engagement de réponse :
 - intervention sur Site dans un délai d'un jour ouvré suivant la réception du ticket.
 - Une (1) visite annuelle de maintenance préventive programmée avec le client du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (hors jours fériés nationaux).
 - Les pièces, la main-d'œuvre et les déplacements pour les activités de maintenance corrective telles que couvertes par la garantie du produit.

5. DÉTAILS DES SERVICES

- Support Service 24 h/24, 7 j/7 :
Les clients reçoivent des points d'accès dédiés au Centre de service client :
 - Numéro de téléphone 24 h/24, 7 j/7 : Numéro gratuit (le cas échéant) : 00 800 11554499.

- Adresse e-mail : eoc@vertiv.com .

Une équipe de professionnels assurera la liaison avec le client final en fournissant une assistance téléphonique et en identifiant la meilleure ligne de conduite. Dans un délai d'un jour ouvré à compter de la date de la réclamation, le Centre de service client émettra un accusé de réception de ticket confirmant l'expédition d'un technicien sur le Site.

- Temps de réponse :
 - Un technicien sera envoyé sur le site dans un délai d'un jour ouvré suivant l'accusé de réception du ticket.
- Couverture intégrale des pièces, de la main-d'œuvre et des déplacements :
 - Couverture complète des pièces, de la main-d'œuvre et des déplacements pour la visite sur site programmée pendant les heures normales de travail, y compris les déplacements, le temps de réparation et les pièces utilisées pour la réparation, tel que couvert par la garantie du produit.
- Maintenance préventive :
 - La visite de maintenance préventive comprendra les activités mentionnées ci-dessous. Une fois terminé, un rapport sera remis au client final.

Liste de vérification de la maintenance préventive

Filtres à air

- Vérifier l'absence de saletés, de dommages, de corrosion

Panneau électrique

- Régler, ajuster et serrer toutes les connexions électriques
- Vérifier que les contacteurs ne présentent pas de piqûres
- Vérifier la tension d'alimentation électrique

Cycle/Section du réfrigérant

- Examiner les conduites de réfrigérant pour détecter des fuites ou des dommages
- À l'aide du hublot, vérifier l'humidité des conduites
- Vérifier la surchauffe
- Vérifier le sous-refroidissement
- Vérifier les vibrations sonores du compresseur
- Vérifier les courants de démarrage et de fonctionnement du compresseur
- Vérifier la propreté des batteries
- Vérifier que les batteries ne sont ni endommagées ni corrodées
- Vérifier la vidange de condensat de la batterie évaporateur
- Régler, ajuster et serrer les éléments fonctionnels
- Surveiller l'aspiration, la hauteur manométrique et la pression de refoulement

Régulation

- Vérifier les connexions pour les fonctions électriques et mécaniques
- Vérifier le réglage des paramètres et l'étalonnage des capteurs
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et les ajuster en conséquence :
 - Dispositif de filtre à air bouché
 - Dispositif de sécurité du ventilateur
 - Dispositifs de sécurité pour humidificateur
 - Dispositifs de sécurité de chauffage électrique
 - Dispositifs de sécurité du circuit hydraulique
- Tests fonctionnels sur :
 - Ventilateurs, humidificateur, chauffages, amortisseurs à air et circuits hydrauliques
- Vérifier la séquence de fonctionnement

Section ventilateurs

- Vérifier l'absence de saletés, de dommages et de corrosion
- Vérifier le bruit du ventilateur
- Vérifier que les supports du moteur sont bien serrés
- Vérifier s'il y a des vibrations anormales
- Mesurer le courant et la consommation électrique.
- Régler, ajuster et serrer toutes les connexions électriques

Humidificateur à électrodes (le cas échéant)

- Vérifier que le réservoir ne contient pas de dépôts
- Vérifier l'état de tous les tuyaux de vapeur
- Vérifier s'il y a des fuites
- Vérifier le fonctionnement des pompes à eau d'humidificateur (le cas échéant)
- Vérifier l'absorption de courant et d'alimentation

Éléments chauffants électriques (le cas échéant)

- Vérifier que la fixation est correcte
- Visite majeure uniquement
- Vérifier l'absorption de courant et d'alimentation

HYPOTHÈSES ET CLARIFICATIONS

- Les pièces, la main-d'œuvre et le temps de déplacement sont couverts par la garantie du produit.
- Les consommables sont exclus.
- La couverture de main-d'œuvre exclut la main-d'œuvre pour la tuyauterie externe de l'unité. La batterie de rejet de chaleur n'est pas couverte si la défaillance est due à l'âge, à une atmosphère corrosive ou à un environnement de type

eau salée.

- Les frais de maintenance préventive encourus en raison de retards indépendants de la volonté de Vertiv seront facturés.
- Les activités supplémentaires ne faisant pas partie du champ d'application de la présente prestation peuvent être ajoutées et faire l'objet d'un devis séparé.

RESPONSABILITÉS DU CLIENT FINAL

Le Client doit fournir :

- Accès complet au site et à l'équipement aux fins des services de maintenance préventive.
- Environnement de travail sûr, y compris, le cas échéant, les procédures d'induction de sécurité.
- Un point de contact pendant le service.
- Un point de contact pour la réception des unités et des composants.
- L'équipement doit déjà être installé et mis en service conformément aux recommandations du fabricant.
- Isolation de tout système d'extinction d'incendie à base d'eau pendant la durée des travaux sur le site.

Toutes les visites de maintenance préventive doivent être demandées au moins 10 jours ouvrés à l'avance en contactant le Centre de service client Vertiv™ au numéro de téléphone gratuit (si disponible) : 00 800 11554499.

- Si, pour une raison quelconque, les travaux ne peuvent pas être effectués pendant l'horaire prévue, informez le personnel de service Vertiv 48 heures avant l'événement prévu.

L'entretien peut nécessiter l'arrêt de la charge pour assurer l'intégrité de la connexion électrique.

Le personnel présent n'est pas censé travailler seul, il est attendu que le personnel du site surveille et comprenne régulièrement la condition du personnel présent si le technicien se rend seul sur le Site.

Si de l'amiante est présent dans le bâtiment en lien avec la zone de travail de l'équipement et des travaux prévus, les agents présents doivent en être informés par le personnel du site.

EXCLUSIONS

La couverture Pièces et main-d'œuvre pour la réparation et le remplacement ne s'étend pas aux pertes ou dommages dus à une mauvaise utilisation, un accident, un abus, une négligence, une usure normale, une négligence (autre que celle du Fournisseur), une modification ou une altération non autorisée, une utilisation au-delà de la capacité nominale, un défaut de signalement d'un défaut ou d'un dysfonctionnement connu en temps opportun, de sources d'alimentation ou des conditions environnementales inappropriées, une mauvaise installation, une réparation, une manipulation, une maintenance ou une application ou toute autre cause non due au Fournisseur.

VISITES INTERROMPUES

Les visites de Site interrompues résultant d'un avis inadéquat, de faux appels, d'appels injustifiés ou non autorisés, d'instructions inexactes, d'une inaccessibilité au Site, d'une indisponibilité de l'Équipement pour effectuer les activités conformément au champ d'application, seront facturées à 50 % de la valeur contractuelle.

SOUS-TRAITANT

Le Vendeur se réserve le droit de sous-traiter les Services à d'autres.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La fourniture des Services décrits dans le présent champ d'application est soumise aux conditions générales de vente, comme mieux indiqué sur <https://www.vertiv.com/fr-emea/about/terms--conditions-of-sale/> (Conditions générales standard de Vertiv).

Les clients finaux peuvent être invités à fournir une preuve de la date d'achat.

En enregistrant le Service de la manière décrite ci-dessus, le Client final confirme avoir lu les Conditions générales standards de Vertiv et les accepte sans limitation.

Les Conditions générales standards de Vertiv et toutes les autres conditions comprises dans les présentes s'appliquent (i) exclusivement entre Vertiv et le tiers qui a directement acheté le Service ; et (ii) aux Services achetés par le Client final tels que mieux définis ci-dessus. Afin d'éviter toute ambiguïté, les Services obtenus auprès de n'importe quel Revendeur Vertiv sont régis uniquement par l'accord entre le Client final et le Revendeur Vertiv. Un tel accord peut fournir des conditions identiques aux Conditions générales standards de Vertiv, dans tous les cas, Vertiv sera responsable dans les limites et dans

la mesure définies dans les Conditions générales standards de Vertiv. Veuillez contacter votre revendeur Vertiv pour plus d'informations sur les services décrits dans ce champ d'application et sur les conditions générales Vertiv connexes. Tous les documents, images ou autres informations fournis au Client final ou rassemblés sur le site du Client final resteront la propriété exclusive de Vertiv.

Vertiv se réserve le droit de modifier les Conditions générales standards de Vertiv à tout moment. Dans un tel cas, le Client final en sera dûment informé, mais toute modification ne s'appliquera pas aux Services achetés par le Client final avant la date de ladite modification.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Politique de confidentialité de Vertiv disponible à l'adresse : [Politique de confidentialité](#).